

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5255 - MERCREDI 21 OCTOBRE 2026

INONDATIONS

Urgence humanitaire dans la Likouala

Le gouvernement a qualifié d'urgence humanitaire les inondations qui touchent le département de la Likouala, notamment la sous-préfecture d'Epéna où 42 847 personnes, soit 4000 ménages sont aujourd'hui sinistrés à la suite des inondations consécutives aux fortes pluies. « C'est une situation d'urgence humanitaire préoccupante qui demande des solutions rapides pour trouver des lieux de substitution où loger les populations affectées. Il nous faut toute la logistique pour transporter les stocks des marchandises tels que des vivres, des non-vivres, des médicaments et bâches ou tentes pour les abris », a déclaré le porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla, au sortir de la réunion interministérielle présidée le 20 octobre par le vice-Premier ministre, Jean Jacques Bouya.

Page 9



Une vue d'un village inondé

CONGO-RUSSIE

Promouvoir un partenariat gagnant-gagnant



Un des panels de la table ronde

Les grands axes de la coopération entre la Russie et le Congo étaient au centre d'une table ronde, le 15 octobre, à quelques jours de la tenue à Moscou du 3e Forum économique et humanitaire Russie-Afrique.

Organisée par les Dépêches de Brazzaville et Adiac TV sur le thème « Coopération russo-congolaise : investir dans l'énergie et l'agro-industrie pour accélérer la transformation du Congo », cette table-ronde a mis en évidence le caractère prioritaire que représentent, ces dernières années, les domaines de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la santé publique.

Page 16

CAN U-20

Le Congo à la porte de la qualification

Les Diables rouges des moins de 20 ans affronteront, ce 21 octobre, au stade d'Olembé au Cameroun, les Fauves du Bas Oubangui de la République centrafricaine en match comptant pour les demi-finales du tournoi de l'Union des

fédérations de football d'Afrique centrale. Une rencontre qui qualifiera, en cas de victoire, le Congo à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de la catégorie prévue pour 2027 au Ghana.

Page 14

JUSTICE

Des avancées en matière de protection des droits humains

Le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a salué, lors de la 89^e session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples tenue à Dakar, les avancées réalisées, ces dernières années, par son pays en matière de protection des droits humains. « La République du Congo demeure résolument engagée en faveur



de la promotion et de la protection des droits et libertés fondamentaux. Elle réaffirme son soutien aux institutions judiciaires de l'Union africaine et s'engage à poursuivre une collaboration étroite avec la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples pour l'appropriation des dispositions de la Charte africaine », a indiqué le ministre.

Page 3

Éditorial

S'arrimer

Page 2

ÉDITORIAL

S'arrimer

Le développement du football féminin reste un vaste chantier en Afrique et au Congo. La Confédération africaine de football (CAF) dispose désormais d'un plan pour faire bouger les lignes. Elle contraint tous les clubs participant à ses compétitions interclubs de posséder une équipe dames engagée dans les compétitions locales. C'est la condition sine qua non pour l'octroi des licences aux clubs.

Conjuguer le football au féminin ne revient pas à pénaliser les équipes masculines, mais constitue bien au contraire un levier pour accompagner une transformation nécessaire et répondre aux besoins de rendre ce sport beaucoup plus attractif. Ce défi commence progressivement à prendre forme sur le continent au vu des dernières statistiques de la CAF.

N'ayant pas anticipé avant que cette recommandation devienne une obligation, le Congo, dont le football féminin peine à retrouver sa place d'antan, a encore des marches à gravir pour s'arrimer à la nouvelle donne. Pour le moment, l'équipe des Diables noirs est la seule de la Ligue 1 à posséder une section féminine qui porte son nom. Les autres grands clubs congolais réticents à l'idée d'investir chez les filles sont contraints de signer des accords de partenariat avec un autre club qui gère une équipe féminine sous peine d'être interdits de participation aux joutes continentales.

Les partenariats ne sont pas mauvais en soi. Encore faut-il que les exigences de la CAF soient appliquées à la lettre. Ce qui est vrai, les clubs congolais auront beaucoup à gagner en créant des sections féminines qui porteront leur propre identité, surtout si les résultats sportifs sont à la hauteur des attentes. La mise en place de cette politique va donner une autre dimension au football féminin en rendant les compétitions compétitives et attrayantes. Il faut oser !

Les Dépêches de Brazzaville

UDH-YUKI

La présidence de Brazzaville réclame un congrès extraordinaire

Le président du département de Brazzaville de l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki), Joseph Mpouo, a, dans une déclaration délivrée le 14 octobre, déploré le mauvais fonctionnement des structures du parti, du sommet à la base depuis que la nouvelle direction politique a pris les rênes en décembre 2023. À cet effet, il a lancé un appel pour la tenue immédiate d'un congrès extraordinaire unitaire et sans exclusive du parti avant les échéances électorales.

La déclaration revient sur les douze engagements pris par la nouvelle direction politique pour remettre le parti sur les rails après la crise interne consécutive au décès, en mars 2021, du président fondateur Guy Brice Parfait Kolelas. Parmi lesquels la restructuration du parti sur le plan national et international, la poursuite des idéaux du défunt président à travers le Plan Parfait pour le redressement du Congo, l'acquisition d'un terrain et construction du siège, installation des centres de soins de santé de proximité, la création d'emplois pour les jeunes et le raffermissement des relations avec les autres partis de l'opposition. « Rien de tout cela n'a été réalisé. Voilà pourquoi il faut le dire plus haut que notre parti est actuellement très malade et complètement paralysé », a déclaré le président départemental, estimant que cette situation risque de « plonger le parti dans un coma profond d'où il ne pourra se le remettre », a-t-il dit.

Les membres de la structure de Brazzaville se plaignent notamment que le parti ne dispose plus de siège national, « ce qui est inadmissible pour une grande formation politique comme l'UDH-Yuki ». Ils pointent également la paralysie des organes statutaires. Le conseil national, organe central du parti, ne s'est pas réuni en session depuis trois ans, en dehors de sa session inaugurale, alors que l'article 34 du règlement intérieur stipule que le conseil national se réunit en session ordinaire une fois tous les deux ans sur convocation du président de l'UDH-Yuki. « Cela caractérise une incompétence et une immaturité politiques », a relevé le président départemental dans sa déclaration.

Pour Joseph Mpouo, le parti ne vit plus, étant donné que la majorité de ses militants et sympathisants a fait défection vis-à-vis

de la direction politique actuelle. « Notre parti est déjà au point mort, au risque de se compromettre les chances aux prochaines élections législatives et locales de juillet 2027, aux termes desquelles il ne pourrait avoir aucun élu ». Il déplore l'engagement sur le terrain de l'organisation qui n'a cessé d'être un parti de masses, contraire au idéaux de son président fondateur. « Elle est devenue un simple instrument politique dont l'essentiel est d'exister sur le plan administratif et non un parti digne de ce nom », s'est indigné le président départemental de Brazzaville.

« Le parti appartient aux militants »

Au regard de ces manquements, les membres des structures intermédiaires et de base du département de Brazzaville disent prendre désormais le destin du parti en mains et en toute responsabilité afin de sauver le parti en perdition. « Car le parti appartient aux militants et la direction politique n'est qu'une émanation de leur volonté », souligne la déclaration.

Ils demandent en conséquence la tenue immédiate du congrès extraordinaire unitaire, sans exclusive, et de réaffirmation des idéaux du parti légués par son président

fondateur. « Notre démarche a pour objectif de sortir le parti de l'immobilisme et de créer les conditions d'une réunification des différentes sensibilités. Notre idéal est de permettre aux militants de se retrouver autour d'une même table, de rétablir les organes du parti sur une base consensuelle et, surtout, de préparer collectivement les prochaines échéances électorales. Il ne s'agira pas ici d'un congrès de règlement des comptes, mais un grand mbongui », a déclaré Joseph Mpouo.

Pour la présidence de Brazzaville, le principal défi posé aujourd'hui est celui de la construction de la confiance interne. La question n'est plus seulement qui doit diriger le parti à l'issue de ce congrès consensuel. Elle porte également sur la capacité des différentes composantes du parti à trouver un compromis politique « afin de permettre à notre formation de fonctionner convenablement comme une organisation unifiée et de présenter ses candidats dans les meilleures conditions possibles, gage de survie pour notre précieux appareil politique, l'UDH-Yuki », ont suggéré les membres de la capitale.

Jean Pascal Mongo-Slyhm



Au centre, le président départemental de Brazzaville de l'UDH-Yuki/Adiac

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raissa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV
Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes : Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Nana Londole, Jules Tambwe Itagali. Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndongidi

ADMINISTRATION - FINANCES
Directeur : Kiobi Chuldrón Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE
Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint : Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant : Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière : Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

**Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com*

JUSTICE

Le Congo satisfait des avancées dans la protection des droits humains

A la tête d'une délégation officielle congolaise, le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, prend part, à Dakar au Sénégal, du 12 au 21 octobre, à la 89e session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.

Présentant le 12 octobre, la position de la République du Congo dans le domaine de la protection et de la promotion des droits humains, le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Protection des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a salué des avancées du pays dans ce domaine. « *La République du Congo demeure résolument engagée en faveur de la promotion et de la protection des droits et libertés fondamentaux. Cet engagement s'inscrit dans une volonté constante de consolider l'État de droit, de renforcer les mécanismes institutionnels de protection des droits de l'homme et de promouvoir leur pleine effectivité dans une culture fondée sur la dignité humaine, l'égalité et la justice* », a déclaré le ministre. Et d'ajouter : « *Le Congo réaffirme son soutien aux institutions judiciaires de l'Union africaine et s'engage à poursuivre une collaboration étroite avec la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples pour l'appropriation des dispositions de la Charte africaine* ».

Au cours de ces dernières années,



a-t-il renchéri, cette volonté s'est traduite par plusieurs réalisations et des avancées significatives. Dans ce cadre, a-t-il indiqué, plusieurs instances ont été mises en place, notamment la Commission nationale des droits de l'homme ; le Conseil consultatif de la femme ; le Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap ; le Conseil consultatif de la société civile et des ONG ; le Conseil consultatif de la jeunesse et le Conseil consultatif des sages et des notabilités.

Par ailleurs, a-t-il poursuivi, dans le domaine de la protection de l'enfant

et de la promotion des droits de la jeunesse, la loi n° 4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo constitue le socle du dispositif national. Elle consacre, a indiqué l'orateur, le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant et renforce la protection qui lui est due en raison de sa vulnérabilité particulière. « *Cette pratique en faveur de l'enfant trouve aujourd'hui une effectivité particulière avec la mise en service du Centre d'instruction et de réinsertion d'Aubeville. Ce Centre, d'une capacité de quatre*

cents places est destiné à accueillir et à accompagner des jeunes en situation de vulnérabilité ou en conflit avec la loi. À travers cette structure, le gouvernement privilégie, chaque fois que les circonstances le permettent, des réponses fondées sur l'éducation, l'accompagnement, la formation et la réinsertion, afin de donner à ces jeunes les moyens de reconstruire leur parcours et de retrouver leur place au sein de la société », a-t-il expliqué.

En outre, a noté le ministre congolais de la Justice, en dépit des avan-

cées réalisées, le Congo demeure conscient que la protection effective des droits de l'homme est une œuvre permanente. Elle appelle, a-t-il insisté, la consolidation des acquis, l'évaluation régulière des politiques publiques et l'adaptation constante du cadre juridique et institutionnel aux exigences nouvelles de notre société.

« *À ce titre, notre pays réaffirme sa disponibilité à poursuivre avec la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, un dialogue constructif, sincère et empreint de responsabilité. En réaffirmant son attachement à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, aux principes et valeurs qu'elle consacre, le Congo renouvelle sa détermination à contribuer, aux côtés des autres États membres de l'Union africaine, à l'édification d'un espace africain dans lequel la dignité humaine, la justice, l'égalité et la liberté constituent les fondements de l'action publique* », a conclu le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga.

Roger Ngombé

SIMULATION PARLEMENTAIRE

Des étudiants jouent les députés pour voter une loi sur l'insertion des jeunes

Des étudiants de trois établissements privés ont siégé en députés, rapporteur et membres du gouvernement pour la première édition de la Simulation parlementaire congolaise. Initiée par l'Institut Dale Carnegie (IDC) et l'Ordre des Jeunes Leaders Africains (OJLA), le 17 octobre à Brazzaville, la journée a abouti à l'adoption d'un projet de loi créant un programme national d'accompagnement des étudiants et un fonds de soutien à leur insertion professionnelle.

Les participants venaient de trois établissements privés de la capitale : l'IDC, l'Institut universitaire Henri Lopes et l'Institut IDA. Le texte soumis aux étudiants portait sur leur propre avenir. Il prévoit la création d'un programme d'accompagnement et d'un fonds de soutien à l'insertion professionnelle. À l'issue des débats, il a été voté. Parmi les points qui ont marqué les échanges figurent l'âge régulier de l'étudiant, l'accessibilité pour les étudiants en situation de handicap et le soutien aux plus démunis. Les engagements pris devront être traduits dans des décrets d'application, dont la mise en œuvre fera l'objet d'un compte rendu annuel.

Les intervenants soutiennent le rapprochement entre l'université et le monde du travail, mais posent la question des places. Si 10 000 étudiants doivent effectuer une immersion alors que 4 000 places seulement existent, les 6 000 autres ne devraient pas être pénalisés. Ils demandent une solution alternative. Aucun étudiant ne doit être écarté d'une formation, d'une immer-

sion ou d'une certification faute de moyens ou en raison d'un handicap. Les intervenants proposent une aide adaptée, l'accessibilité des formations et des lieux d'immersion, et un accompagnement spécifique.

Pour la secrétaire générale adjointe de l'IDC, Louge Kibenzi, l'initiative est née d'une conviction selon laquelle la connaissance doit aussi se vivre. L'initiative vise à faire comprendre concrètement le fonctionnement du pouvoir législatif, non à former des politiciens mais « des citoyens mieux informés ». Louge Kibenzi reconnaît néanmoins que la démarche a suscité des incompréhensions, mais dit rester convaincue de son bien-fondé.

La première édition de la simulation parlementaire marque aussi la rentrée de l'année académique 2026-2027 de l'IDC.

Le représentant de l'OJLA pour la zone CEMAC, Scrutin Mavoungou, a, quant à lui, raconté les coulisses de la préparation. L'équipe a tenu des répétitions passées d'un jour par semaine à deux, puis trois, malgré les difficultés de transport, le manque de carburant et les



retards. Il a insisté sur le sens de l'exercice, notamment de trouver des solutions pour les étudiants sans leur laisser la parole. Les aînés, a-t-il dit, doivent guider et conseiller, non prendre leur place. Il a présenté cette première édition comme le lancement officiel du « parlement des étudiants » et invité les jeunes à le rejoindre, « non pas pour syndiquer, mais

pour proposer ». Les autorités présentes à cet événement ont salué une « école de responsabilité citoyenne ». Représentant le ministre délégué chargé de la Jeunesse et de l'Éducation civique, empêché, l'attaché à la Jeunesse Sidric Dekambi s'est félicité d'une initiative qui transforme « le savoir en expérience ». Il a exhorté les

participants à privilégier des propositions réalistes, car une loi « ne saurait se limiter à une intention ». Aux étudiants, à qui des certificats de participation ont été remis, il a recommandé de viser « la qualité des idées » plutôt que la victoire d'un camp, et de ne pas confondre divergence d'opinion et hostilité.

Fiacre Kombo

SESSION BUDGÉTAIRE DU SÉNAT

Pierre Ngolo évoque les attentes du gouvernement et de la population

Le président du Sénat, Pierre Ngolo, a rappelé le 15 octobre à Brazzaville, à l'ouverture de la 10^e session ordinaire budgétaire, que le gouvernement attendait l'adoption et la mise à sa disposition d'une loi de finances qui lui offrira les moyens de l'action publique.

Le président de la chambre haute du Parlement a, en effet, rappelé, d'entrée de jeu, que l'environnement dans lequel se déroulait la dernière session ordinaire de l'année 2026 est de nature à complexifier l'équation que les sénateurs ont à résoudre. Selon lui, la cité fixe furieusement les parlementaires avec la pression des citoyens qui caressent de grands rêves soucieux de sortir de la détresse actuelle. « Il nous revient dans ces conditions de nous employer à notre tâche, convaincus de ce que l'examen du budget de l'État constitue toujours un moment majeur de la vie de la Nation. La quotidienneté nous invite à regarder avec lucidité et courage non seulement ce que nous savons, mais surtout ce que nous voulons devenir une République plus efficace, plus efficiente et plus responsable. Le budget est ainsi le miroir des choix collectifs, il révèle les priorités que nous donnons, les urgences auxquelles nous entendons répondre et les ambitions que nous sommes prêts à traduire en actes », a fait savoir Pierre Ngolo. Il a également évoqué la responsabilité des sénateurs consistant à



transformer les ambitions en décisions, les décisions en moyens et les moyens en réalisations concrètes. C'est ainsi que le président du Sénat a invité les élus de la chambre haute du parlement à se mettre à l'œuvre en intériorisant bien l'idée selon laquelle le budget ne saurait être réduit à un simple exercice comptable. « Avant de voter les chiffres, il faut en comprendre le sens. Avant d'arrêter les crédits, il nous faut débattre les choix qui les sous-tendent. C'est alors tout le sens du débat d'orientation

Pierre Ngolo à l'ouverture de la sessionDR budgétaire, qui est à la loi de finances, ce que la boussole est au voyageur. Il n'accomplit pas le chemin, mais il en indique la direction », a-t-il poursuivi. Pierre Ngolo s'est aussi interrogé sur le traitement que le gouvernement a réservé à la direction issue du débat d'orientation budgétaire du 6 août 2026. D'après lui, l'exploitation du cadre budgétaire à moyen terme 2027-2029, outre les objectifs d'accélérer le rythme du désendettement et de renforcer la croissance économique, vise à garantir la soutenabilité finan-

cière de l'État, réduire la dépendance aux ressources pétrolières, améliorer la sincérité budgétaire et faire du budget programme, un véritable outil de gestion publique. « Dans cette optique, une série de mesures ont été envisagées, tant fiscales que non fiscales, contribuant à la progression des recettes, notamment la réduction des exonérations, l'amélioration de la gestion des impôts et le renforcement du contrôle fiscal, l'application de l'approche fondée sur l'analyse des risques pour effectuer des contrôles fiscaux et douaniers, sans oublier les mesures à mettre en œuvre pour les recettes non fiscales », a-t-il rappelé, précisant que dix-sept recommandations avaient été sanctionnées le débat d'orientation budgétaire. Pierre Ngolo est ensuite revenu sur les observations du Fonds monétaire international qui relevait, dans son communiqué de presse de mars 2026, que la croissance congolaise demeurerait freinée par la faiblesse de l'investissement public, les perturbations énergétiques et la faiblesse de l'activité hors hydrocarbure. Il soulignait également, a-t-il expliqué, que

les perspectives de moyen terme dépendaient d'une amélioration du climat des affaires, d'une plus grande diversification de l'économie et de la mise en œuvre des réformes structurelles pour soutenir l'investissement privé et la productivité. Une dynamique pouvant ouvrir les portes à l'agriculture, la pêche, l'élevage, la forêt, le tourisme, l'industrie manufacturière, la transformation locale des produits agricoles, les infrastructures et le numérique. « C'est exactement ici que la session budgétaire revêt toute sa portée en se donnant pour règle : le budget n'est pas seulement un tableau de recettes et de dépenses, c'est l'instrument de transformation économique du pays. L'approche commence par la véritable question budgétaire : comment passer de la dépense publique à l'investissement transformateur ? Prenons toutes nos responsabilités en apportant la réponse qui convient à cette interrogation. La valeur d'un budget ne se mesure pas à la quantité d'argent dépensée, mais à l'impact réel et aux transformations structurelles qu'il génère dans la société », a conclu le président du Sénat. Parfait Wilfried Douniama

TRIBUNE LIBRE

Afrique : de l'indépendance à la paix

Les 28 et 29 octobre, Moscou accueillera le troisième Sommet Russie-Afrique, une réunion au plus haut niveau. Pour moi, en tant que vice-président du jury du Prix international Léon Tolstoï pour la paix, cette rencontre est un signal fort : le partenariat entre la Russie et l'Afrique repose sur le respect de la souveraineté et de la culture de chaque pays. Dans notre famille, nous entretenons une relation particulièrement chaleureuse avec la Russie et les pays africains, et c'est à bien des égards l'héritage de mon grand-père. Le général de Gaulle avait compris que l'ère des empires coloniaux était révolue et que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne pouvait être bafoué. Il a reconnu ce droit pour les peuples africains. En 1960, sous sa présidence, plus de dix pays africains ont accédé à

l'indépendance, suivis par l'Algérie en 1962. Onze de ces pays africains ont librement choisi leur indépendance, tout en conservant des relations bilatérales privilégiées avec la France. Le gaullisme est synonyme de souveraineté et d'identité, mais aussi de multipolarité. Le général de Gaulle était un visionnaire, l'un des tout premiers dirigeants mondiaux à avoir prédit les réalités du nouvel ordre mondial. Le temps lui a donné raison : aujourd'hui, l'Afrique indépendante est un acteur à part entière de la politique mondiale et un centre névralgique du monde multipolaire émergent. Le droit de chaque peuple à suivre sa propre voie est également au cœur du Prix international Léon Tolstoï pour la paix, dont j'ai l'honneur d'être le vice-président du jury. Ce prix récompense celles et ceux qui, par leurs actes plutôt que par de grands discours, bâ-

tissent des ponts entre les civilisations. Ce n'est pas un hasard si son premier lauréat, en 2024, fut l'Union africaine : c'est la reconnaissance de la contribution majeure de l'Afrique au renforcement de la paix. L'Afrique n'attend pas les recettes des autres – elle construit la paix sur son propre continent et met cette expérience au service de la cause commune. L'Afrique a aussi beaucoup à apprendre à l'Europe. Les peuples africains préservent précieusement leur culture, leur famille et leurs principes spirituels et les transmettent aux nouvelles générations. Un monde multipolaire est un monde de développement libre, sans colonialisme ni coercition, où chaque pays choisit sa propre voie. C'est précisément ce monde que l'Afrique défend aujourd'hui. Le Sommet Russie-Afrique est une rencontre entre partenaires

égaux. Ce qui unit plus de cinquante États africains, avec leurs langues, leurs religions et leurs expériences historiques différentes, et la Russie, c'est l'aspiration à suivre leur propre voie de développement. La coopération dans les domaines de l'éducation, des sciences et de la culture, ainsi que les échanges entre les jeunes, peuvent être plus bénéfiques au monde que toutes les déclarations. Mon grand-père parlait de paix avec force et dignité. J'ajouterais qu'une paix durable est impossible sans confiance. Je crois que la confiance entre la Russie et l'Afrique, fondée sur le respect mutuel, deviendra un exemple pour d'autres régions et, avec le temps, pour l'Europe elle-même. Pierre de Gaulle

Pierre de Gaulle, petit-fils du général Charles de Gaulle, vice-président du jury du Prix international Léon Tolstoï pour la paix.

FORUM ÉCONOMIQUE « INVESTIR AU CONGO »

La diaspora appelée à devenir un acteur majeur du développement national

La deuxième édition du Forum économique « Investir au Congo », dénommée « Repats Congo 2026 », s'est tenue les 14 et 15 octobre au Palais des congrès de Brazzaville, autour du rôle de la diaspora dans l'investissement et la création d'emplois. Organisée par le Haut Conseil représentatif des Congolais de l'étranger (HCRCE), en partenariat officiel avec le Service international d'appui au développement (SIAD) et l'Agence Racines, cette rencontre a réuni des représentants des institutions publiques, des diplomates, des entrepreneurs et des investisseurs.

Placée sous le thème « L'implication de la diaspora congolaise dans la dynamique de développement économique de la République du Congo », cette rencontre visait à renforcer les liens entre les Congolais de l'intérieur et ceux établis à l'étranger, en favorisant la mobilisation des compétences, des capitaux et des réseaux professionnels au service de l'économie nationale.

Les échanges ont porté notamment sur les opportunités d'investissement, l'accompagnement des porteurs de projets, l'amélioration du climat des affaires et la mise en place de partenariats durables entre les secteurs public et privé. Les rencontres entre entreprises (B2B), entre entreprises et administrations (B2G) ont également favorisé les échanges autour des possibilités de coopération.

Dans son discours d'ouverture, la présidente du HCRCE, Agnès Ounounou, a rappelé l'appel lancé par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, lors d'une audience accordée à des représentants de la diaspora en août dernier, les invitant à revenir au Congo, à investir et à entreprendre. « Nous ne sommes pas revenus uniquement pour parler d'investissement. Nous

sommes revenus avec des entrepreneurs, des compétences, des expériences, des projets, des partenaires et surtout une volonté : celle de contribuer à la construction de notre pays », a-t-elle déclaré.

Pour la présidente du HCRCE, la concrétisation de cette ambition nécessite un dialogue permanent entre les pouvoirs publics, les investisseurs et les Congolais de l'étranger. Elle a notamment souligné l'importance de faciliter les démarches administratives, de sécuriser les investissements et de mieux accompagner les entrepreneurs.

« Investir, c'est aussi avoir besoin d'être accueilli, orienté, accompagné et rassuré », a-t-elle indiqué, appelant à créer un environnement propice à la réalisation des projets.

Une délégation de 28 personnes, venue notamment de France et de plusieurs pays européens, a pris part aux travaux, aux côtés de partenaires techniques et financiers et de représentants de réseaux de diasporas africaines. Selon Agnès Ounounou, les membres de cette délégation ont financé eux-mêmes leur déplacement et leur séjour en République du Congo, témoignant de leur engagement en faveur du déve-



Photo de groupe lors de la tenue du Forum 2026 à Brazzaville/DR

loppement de leur pays d'origine, saluant au passage l'implication majeure de Dimitri M'Foumou-Titi pour les préparatifs de cette rencontre.

Une attention particulière a été accordée aux Repats ces Congolais qui choisissent de revenir s'installer au pays après plusieurs années passées à l'étranger. Leur expérience professionnelle, leurs compétences et leurs réseaux constituent, selon les organisateurs, des atouts pour la création d'entreprises, le transfert de savoir-faire et la promotion de l'emploi.

Les participants ont toutefois relevé plusieurs difficultés auxquelles les entrepreneurs

peuvent être confrontés, notamment l'accès au financement, les questions foncières, les procédures administratives et la recherche de partenaires fiables. La transparence, la sécurité juridique, la gouvernance et la digitalisation des services ont ainsi figuré parmi les enjeux abordés. Les travaux ont également permis d'évoquer les possibilités d'investissement dans des secteurs tels que l'agro-industrie, l'économie verte, la formation, l'employabilité et l'entrepreneuriat féminin. Au terme des deux journées, les organisateurs ont exprimé leur volonté de prolonger cette dynamique par un meilleur accompa-

gnement des porteurs de projets et l'élaboration d'une feuille de route pour la période 2026-2029. À travers cette initiative, le HCRCE entend promouvoir une participation accrue des Congolais de l'étranger à l'investissement productif, à l'innovation et à la création de valeur. La consolidation du dialogue avec les institutions et l'amélioration des conditions d'investissement apparaissent désormais comme des leviers essentiels pour transformer cette mobilisation en projets économiques durables au bénéfice de la République du Congo.

Marie Alfred Ngoma

FONDS ROUTIER

Le comité de direction plaide pour un financement d'urgence

Le comité de direction du Fonds routier présidé par Yves Ickonga a tenu le 16 octobre à Brazzaville sa 25^e session extraordinaire. Les travaux ont porté essentiellement sur la situation financière de la structure et sur la gestion de son personnel nouvellement recruté.

L'organisation de cette session s'est justifiée par l'urgence des problèmes affectant le fonctionnement de l'institution. Dès l'ouverture des travaux, le président du comité de direction a rappelé aux membres du comité l'importance de cette réunion jugée utile pour les amener à trouver des solutions idoines. « Les problèmes devenant cruciaux, nous avons pensé qu'il fallait le faire de façon urgente », a-t-il indiqué.

Au terme des travaux, les membres du comité de direction ont adopté une recommandation portant sur le ressourcement du Fonds



Les membres du comité de direction/DR

routier selon les prévisions établies pour cette année, ce qui lui permettra d'assurer sa mission, celle du

financement de l'entretien routier. « Nous tenions à attirer l'attention de nos autorités sur ce qui doit être

fait pour entretenir le réseau routier de notre pays », a déclaré le président du comité de direction, Yves

Ickonga. Le ressourcement du Fonds routier, dont les difficultés sont récurrentes, avait été réajusté lors de la dernière session à 27 milliards de FCFA. « Nous avons rien vu et il fallait que cela soit dit. La saison sèche est passée, et il nous reste peu de temps pour améliorer les choses avant de passer à l'année suivante », a-t-il insisté.

Les membres du comité ont relevé l'absence de connaissance exacte du point de blocage pour le financement. Ils espèrent cette fois de voir les problèmes de fonds de la structure être résolus.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

DIGITALISATION DE L'ADMINISTRATION

Le comité de pilotage fixe ses priorités

Le vice-Premier ministre chargé de la Coordination des infrastructures de développement et de l'Aménagement du territoire, Jean Jacques Bouya, a présidé le 15 octobre à Brazzaville la première réunion du comité de pilotage de la task force sur la digitalisation de l'administration publique. La rencontre réunissant un sous-groupe du gouvernement et des représentants du comité technique a permis de prendre des décisions sur les priorités qui seront présentées au Premier ministre et au comité stratégique.

Institué par le décret n°2026-261 du 29 janvier 2026, le comité de pilotage a pour objectif d'amorcer une transformation culturelle, structurelle et technologique de l'administration. Cette transformation repose sur trois leviers, notamment la modernisation des infrastructures, avec la mise en place des outils, des serveurs et de la connectivité nécessaires pour soutenir cette transition; la simplification des processus afin de revoir les manières de travailler pour rendre les démarches fluides, intuitives et entièrement dématérialisées et la formation, avec la mise de l'humain au centre du dispositif. « La technologie n'est rien sans l'humain », a martelé le vice-Premier ministre, annonçant des investissements massifs dans le renforcement des compétences de toutes les équipes, pour que chacun devienne un acteur-clé de cette transformation.

Pour le président du comité de pilotage, cette démarche répond à une nécessité stratégique. Il a rappelé que les organisations qui visent les résultats sont de plus en plus astreintes au processus de digitalisation. « Les effets induits de ce processus dans l'administration publique et privée sont tellement nombreux qu'aucune société ambitieuse ne peut s'en départir. Elle s'impose donc à nous tous, et au regard des



Le vice-Premier ministre et les membres du comité de pilotage

challenges socio-économiques qui nous entraînent, la digitalisation est la voie du salut collectif », a-t-il soutenu. Devant les attentes des citoyens et usagers de l'administration publique, qui exigent désormais l'accélération, la transparence, l'accessibilité en tout temps et en tout lieu, il a estimé que « l'inertie bureaucratique ou les méthodes d'une autre époque ne sont plus d'actualité et nous n'avons pas d'autre option que de passer par ce chemin », a-t-il expliqué, avant de

souligner que la digitalisation est, pour tous les États du monde, « le levier indispensable dans l'optimisation de nos ressources et, surtout, l'accroissement de notre productivité et donc de notre développement ». Le vice-Premier ministre a, par ailleurs, insisté sur le caractère collectif de l'œuvre. Il a appelé à la confiance mutuelle, au dialogue collaboratif et à une synergie forte entre tous les secteurs de l'administration, les partenaires techniques et les usagers. « Une tran-

sition numérique réussie ne se décrète pas. Elle se co-construit », a-t-il souligné. Ainsi, au terme des travaux, quatre chantiers opérationnels ont été retenus par le comité de pilotage. Le premier a concerné les échanges menés avec le ministère de l'Intérieur et le ministère des Affaires étrangères, du Tourisme et de la Réforme de l'État sur les procédures de e-visa et d'autorisation d'entrée pour les citoyens africains, qui pourront entrer sans visa à partir de janvier 2027. Le deu-

xième a porté sur la digitalisation des casiers judiciaires et des actes de naissance, avec les équipes du ministère de la Justice. Le troisième a impliqué la fiabilisation du fichier des fonctionnaires conduite avec le ministre d'État chargé de la Fonction publique, Pierre Mabiala. « Il y a eu de gros progrès qui ont été réalisés depuis six semaines et cela va aussi être lancé avant la fin de l'année », a indiqué le porte-parole du comité de pilotage, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Frédéric Nzé. Le quatrième, demandé par le vice-Premier ministre, a porté sur les régies financières et le foncier, en vue de préparer les travaux d'interopérabilité et de partage de données qui permettront, l'année prochaine de livrer davantage de succès au niveau des collectes, des recettes, de la mobilisation des revenus et des contrôles de la dépense. Saluant l'engagement des membres du gouvernement et des équipes techniques dans la mise en place de ce processus de développement administratif et technologique, le vice-Premier ministre a réaffirmé la vision du président de la République, celle d'une administration « moderne, performante, inclusive et résolument tournée vers le progrès ».

Jean Pascal Mongo-Slyhm

BOUNDJI

Début des travaux d'aménagement de la vasière de Lahana

Les travaux d'aménagement de la vasière de Lahana, sur l'axe Terre Ossègue, dans le district de Boundji, département de la Cuvette, ont été lancés le 18 octobre par le président du Collectif des jeunes de Boundji, Prince Hérauld Mombouli Ebama. D'une durée prévisionnelle de trois mois, le chantier vise à améliorer la circulation des personnes et des biens, ainsi que l'évacuation des produits agricoles des six villages concernés.

Les populations d'Endaki, d'Olayoko, de Foura, d'Etuoumi, d'Otogo et d'Olebi ont assisté au lancement des travaux, organisé à l'entrée de la rivière Lahana, après l'accueil réservé à Prince Hérauld Mombouli Ebama à Etoumi. Le projet porte sur l'aménagement de 350 mètres de vasière et la construction de quatre dalots de 1,5 mètre sur 1,5 mètre, ainsi que sur la réalisation d'un remblai d'une hauteur visible de 1,8 mètre. L'exécution des travaux a été confiée à l'entreprise Bilcona. Présent à la cérémonie, le président du Conseil départemental de la Cuvette, Jean-Marie Bopoumbou, a souligné l'importance de l'accès routier pour le développement des localités concernées. « On ne peut aller au développement tant qu'une route n'arrive pas au point de chute. L'objectif d'Ebama est de faire arriver cette route à son point de chute pour le bien de la population », a-t-il déclaré. Il a également appelé les habitants à soutenir cette initiative.



Le premier coup de pioche des travaux

S'exprimant à cette occasion, le conseiller Prince Hérauld Mombouli Ebama a inscrit ce projet dans la vision de développement du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, évoquée le 8 mars 2026 à Owando. « En lançant ce chantier, nous traduisons en actes la promesse ferme et la vision stratégique exprimées par le président de la République, chef de l'État, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso », a-t-il affirmé. Il a par évoqué « l'accélération de la marche vers le développement », qu'il estime désormais perceptible sur la Terre Ossègue. Selon le président du Collectif des jeunes de Boundji, ces travaux s'inscrivent dans la continuité d'un engagement pris envers les populations pendant la campagne de l'élection présidentielle de mars 2026. De leur côté, les représentants des habitants ont rappelé les difficultés de déplacement auxquelles les villages concernés sont confrontés depuis plusieurs décennies. Au nom des populations

des six villages, le président du comité du village d'Etuoumi a exprimé sa reconnaissance pour le lancement du chantier. L'aménagement de la vasière devrait faciliter l'accès aux localités d'Otogo et d'Olebi, tout en améliorant le transport des personnes, des marchandises et des produits agricoles. Une meilleure praticabilité de cet axe pourrait permettre aux agriculteurs et aux commerçants d'acheminer plus facilement leurs productions vers les principaux centres de consommation. Le projet devrait également contribuer à renforcer les liaisons avec les districts de Mbama, d'Ewo et de Ngoko. À Otogo, les attentes des habitants se sont exprimées à travers le témoignage de Lemé Reiné Junior, qui a salué le démarrage des travaux. « Pour moi, c'est une joie. Je ne croyais pas qu'un jour il y aurait une route entre Etoumi, Otogo et Olebi », a-t-il déclaré, en adressant ses remerciements à Prince Hérauld Mombouli Ebama.

Fiacre Kombo

SÉCURITÉ SOCIALE

Le Congo et l’Algérie raffermissent leur coopération

Dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre la République du Congo et la République algérienne démocratique et populaire, la ministre de la Sécurité sociale, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a échangé le 15 octobre à Brazzaville avec l’ambassadeur d’Algérie au Congo, Azeddine Riache. Cet échange a permis d’explorer plusieurs pistes de coopération dans le domaine de la sécurité sociale.

Au centre des discussions entre les deux personnalités, la question de la formation des cadres congolais. L’Algérie a proposé des offres de bourses de formation de niveau master au sein de l’École nationale supérieure de la sécurité sociale. Cette opportunité vise à renforcer les compétences des agents du secteur et à consolider le capital humain du ministère congolais de la Sécurité sociale. « Une initiative qui devrait permettre aux cadres congolais de bénéficier d’une expertise reconnue dans le domaine de la protection sociale », a indiqué le diplomate algérien.

L’autre point majeur de cette rencontre a été l’accélération des discussions sur le projet d’accord en matière de sécurité sociale. Les deux parties ont examiné les moyens de finaliser le texte en vue de sa conclusion et de sa signature prochaine, à



La ministre et l’ambassadeur d’AlgérieDR

l’occasion de la prochaine session de la commission mixte. Une fois signé, cet accord offrira un cadre juridique solide pour favoriser et encourager la coopération dans plusieurs domaines-clés, notamment l’échange d’informations, le partage d’expertise et d’expériences, la diffusion des bonnes pratiques ainsi que la formation continue des cadres du ministère de la Sécurité sociale.

Cette rencontre témoigne de la volonté des deux pays de dynamiser leur coopération bilatérale dans un secteur essentiel au bien-être des populations. À travers cet accord, l’Algérie et le Congo entendent mettre en place un instrument juridique durable, capable de répondre aux besoins croissants de leurs systèmes de sécurité sociale respectifs.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

CANCER

Le gouvernement alerte sur l’ampleur de la maladie

Au Congo, le cancer, qu’il soit du sein ou des cancers gynécologiques, se développe à un rythme inquiétant. Le ministre de la Santé et de la Population, Jean Rosaire Ibara, a tiré la sonnette d’alarme récemment, lors du lancement de la campagne de sensibilisation à la maladie, organisée par le ministère de la Promotion de la femme et du Pacte social, en collaboration avec l’association “Pour Elles”.



Les participants au lancement de la sensibilisation/Adiac

Se servant des résultats d’une étude réalisée en 2024 sur la pandémie, Jean Rosaire Ibara a souligné, devant le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, que le cancer constitue de nos jours la troisième cause de mortalité au Congo.

Pour justifier l’ampleur de la situation, le ministre de la Santé a fait savoir qu’en 2020 le Congo a enregistré 2468 nouveaux cas de cancers, pour un peu plus de 2264 décès notifiés. En 2024, a-t-il souligné, la même enquête révèle que 3575 patientes atteintes des cancers du sein ou gynécologiques ont été dépistées à vers le pays, faisant plus de 2000 morts.

Pour ce faire, le gouvernement mise sur le dépistage de masse. Donc, à travers cette campagne qui s’achève le 30 octobre, l’objectif principal est de sensibiliser au moins 400 mille

personnes sur l’ensemble du territoire national et de dépister au plus 20 mille.

Le gouvernement profitera aussi de cette campagne pour encourager les filles et femmes à se faire dépister à temps et à prendre le vaccin contre le papillomavirus humain qui cause les cancers de col de l’utérus. Pour amplifier le combat contre cette pathologie ravageuse, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui a donné le coup d’envoi de la campagne, a annoncé l’octroi, sur instructions du chef de l’Etat, d’un vaste terrain à l’association “Pour Elles” pour la construction d’un centre d’oncologie à Brazzaville.

Le chef du gouvernement a, par ailleurs, annoncé la construction prochaine, d’un centre de radiothérapie au sein du Centre hospitalier et uni-

versitaire de Brazzaville (CHU-B), dédié à la prise en charge des malades atteints du cancer. Le centre d’oncologie à construire servira d’hôpital spécialisé pour traiter les patientes atteintes de cancer, à la grande satisfaction de Mme Kenneth Bourrière, présidente de l’ONG “Pour Elles”, affirmant l’engagement de sa structure à rapprocher les soins des familles. Pour elle, chaque femme doit accéder à un diagnostic fiable et à un traitement adapté, sans être contrainte de recourir à l’étranger pour se soigner. La ministre de la Promotion de la femme et du Pacte social, Inès Nefer Bertille Voumbo Yalo, pour sa part, a salué cette initiative. Dans le cadre de cette campagne, une grande marche de sensibilisation a été organisée le samedi matin en ville.

Firmin Oyé

SANTÉ

Bientôt un centre d’oncologie à Brazzaville

Le projet de construction d’un centre d’oncologie à la Cité de 17, dans la capitale congolaise, a été présenté le 16 octobre au président de la République, Denis Sassou N’Guesso, par la présidente de l’association “Pour Elles”, Kenneth Bourienne, qui en est la porteuse.



Les membres du gouvernement et ceux de l’association Pour Elles reçus par le président de la RépubliqueDR

« Nous avons expliqué de vive voix au président de la République ce pourquoi nous souhaitons ériger ce centre de prise en charge des cancers féminins ici à Brazzaville », a-t-elle indiqué.

L’initiative est rendue possible, en partie, grâce à l’implication de la ministre de la Promotion de la femme, de l’Intégration de la femme au développement et de l’Economie informelle, Inès Nefer Bertille Ingani Voumbo Yalo, qui s’est dite satisfaite du soutien apporté à la femme congolaise à travers ce projet. « Nous sommes à la recherche des solutions pour lutter efficacement contre le cancer du sein et du col de l’utérus » a-t-elle déclaré. Le ministre de la Santé et de la Population, le Pr Jean-Rosaire Ibara, a abondé dans le même sens en précisant que ce centre va assurer toute la prise en charge des malades atteints de cancer.

Fondatrice et présidente de l’association “Pour Elles” qui porte ce projet, Kenneth Bourienne est une française née à Brazzaville. Son association agit pour prévenir, détecter et soigner les cancers du sein et gynécologiques. Elle fait également la promotion des droits de la femme dans l’espace francophone.

Les Dépêches de Brazzaville

Mot de bienvenue de l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Fédération de Russie en République du Congo

Le 15 octobre, j'ai présenté les lettres de créance auprès de S.E.M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo, chef de l'État, lors d'une cérémonie solennelle au Palais du peuple à partir de laquelle commence officiellement mon mandat à Brazzaville en tant qu'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire. Pour moi, c'est un immense honneur de représenter la Fédération de Russie dans un pays ami comme le Congo, avec lequel nous entretenons depuis près de sept décennies un partenariat fructueux, en partageant des valeurs et des approches communes dans les aspects clés de la politique et de la vie quotidienne.

Dans le contexte international contemporain, il est particulièrement important de ne pas oublier le rôle majeur qu'ont joué l'Union soviétique et les peuples du continent africain dans la lutte contre la « peste brune » du nazisme, ainsi que contre la dépendance coloniale – ni le prix élevé que nos ancêtres ont payé pour conquérir la liberté et l'indépendance en Europe et dans le monde entier.

Depuis l'établissement des relations diplomatiques entre l'URSS et la République du Congo en mars 1964, des dizaines de milliers de Congolais, parmi lesquels figuraient les futurs dirigeants du pays, ont eu la possibilité de suivre gratuitement leurs études en Union soviétique et d'acquérir de l'expérience auprès de nos spécialistes ici au Congo, et ce dans les domaines les plus divers. Aujourd'hui c'est la représentation de l'Agence fédérale Rossotrudnichestvo – la Maison russe à Brazzaville – qui continue à remplir cette tâche d'une grande signification, en assurant chaque année l'envoi de plusieurs centaines d'étudiants congolais dans les meilleures universités de la Russie.

Partout au Congo, nous rencontrons de nombreux diplômés des universités soviétiques et russes, qui parlent couramment le russe et qui sont toujours reconnaissants pour leur expérience éducative chez nous. Ministres et députés, militaires et ingénieurs, enseignants et chercheurs, médecins et vétérinaires, des artistes de l'école de Poto-Poto et de jeunes



slameurs – eux tous sont considérés pour nous comme des compatriotes et constituent un fondement solide pour des liens étroits et durables entre nos deux pays.

Nos amis congolais savent bien que la Russie est ouverte à une large coopération internationale dans tous les domaines, qu'elle est un membre responsable de la communauté internationale et qu'elle participe activement au maintien de la paix et de la stabilité globales, ainsi qu'à la lutte contre le terrorisme et le changement climatique. En tant que fervents défenseurs d'un monde multipolaire, nous plaçons, sur la scène mondiale, pour que les droits souverains et les intérêts de chaque pays soient pris en compte. À cet effet, le renforcement des liens avec les pays du continent africain figure naturellement parmi nos priorités en matière de politique étrangère, et la République du Congo est devenue à juste titre pour nous un partenaire stratégique dans la sous-région d'Afrique centrale,

ce qui a été confirmé à maintes reprises au plus haut niveau.

La Russie et le Congo poursuivent en permanence un dialogue de confiance sur un large éventail de questions d'ordre mondial, régional et bilatéral, fondé sur

la compréhension et le respect mutuels des leaders de nos pays – S.E.M. Vladimir Poutine et S.E.M. Denis Sassou N'Guesso. L'année courante,

le président congolais nous a fait un grand honneur en choisissant la Russie comme première destination de sa visite d'État après sa réé-

lection à ce poste responsable;

fin octobre, nous anticipons la participation traditionnelle d'une délégation congolaise importante au troisième sommet Russie-Afrique et au Forum économique et humanitaire. Nous apprécions également la participation personnelle du chef de l'État congolais au sommet BRICS+ à Kazan, ainsi qu'aux célébrations du 80e anniversaire de la victoire dans la Grande Guerre Patriotique de 1941-1945 à Moscou.

La dynamisation tous azimuts des relations entre Brazzaville et Moscou a été couronnée cette année par la tenue, du 28 au 30 septembre, de la 8e réunion de la Commission intergouvernementale mixte de coopération économique, scientifique, technique et commerciale, coprésidée par S.E.M. Pavel Sorokine, Premier vice-ministre de l'Énergie de la Fédération de Russie, et S.E.M. Denis Christel Sassou N'Guesso, ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé de la République du Congo. Au niveau politique, la même compréhension mutuelle s'est réitérée dans le cadre de consultations interministérielles le 2 septembre a.c., entre S.E.M. Géorgiy Borissenko, vice-ministre russe des Affaires étrangères, et S.E.M. Guy Nestor Itoua, secrétaire général du ministère congolais des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger de la République du Congo.

Le niveau élevé de coopération dans le domaine de la protection du bien-être public a permis d'or-

ganiser à Brazzaville la Deuxième conférence russo-africaine sur la lutte contre les maladies infectieuses, en présence de S.E.Mme Anna Popova, chef du Service fédéral Rospotrebnadzor, et de S.E.M. Jean Rosaire Ibara, ministre de la Santé et de la Population de la République du Congo. Les spécialistes congolais parviennent d'ores et déjà à endiguer les épidémies de maladies tropicales dangereuses grâce aux laboratoires mobiles offerts par le gouvernement russe. Il s'agit maintenant de la création d'un centre conjoint russo-congolais permanent de prévention des infections.

Parmi nos succès communs cette année, je citerai également l'enregistrement des activités de l'Église orthodoxe russe du Patriarcat de Moscou au Congo,

les escales régulières des navires russes au port autonome de Pointe-Noire et le concert par l'Ensemble de chants et de danses de la Flotte de la mer Baltique offert à la Partie congolaise, ainsi que de nombreuses actions humanitaires.

Il ne fait aucun doute que le volume actuel de la coopération russo-congolaise dans le domaine commercial et économique recèle un potentiel inexploité considérable. Il existe toujours un besoin important de projets communs dans l'énergie et l'agriculture, la numérisation et les investissements. À cet égard, je tiens à encourager les opérateurs économiques russes et congolais d'interagir plus activement sur le marché des idées, des biens et des services entre les deux puissances amicales.

Pour résumer, la Russie et le Congo se basent sur un fondement solide en leur marche commun dans l'avenir. J'attends avec impatience que cette mission à Brazzaville, où je me suis rendu pour la première fois dans les années 80 lointaines, m'offre de nombreuses occasions de rencontrer des habitants bienveillants et passionnés de la République du Congo, prêts à s'engager afin de contribuer activement au développement du partenariat historique entre nos pays et nos peuples.

Vive la Russie! Vive le Congo! Et vive l'amitié russo-congolaise!

S.E.M. Dmitriy Korepanov

INONDATIONS DANS LA LIKOUALA

Plus de 42000 personnes déclarées sinistrées

A la suite des inondations en cours dans le département de la Likouala, le vice- Premier ministre, Jean Jacques Bouya, a présidé le 20 octobre à Brazzaville une réunion interministérielle pour évaluer la situation. Il ressort que plus de 42 mille personnes sont touchées et déclarées sinistrées.

Le point de la situation fait par la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Lydie Pongault, après sa première descente sur le terrain, relève une situation préoccupante dans la Likouala de manière générale. Mais le district d'Epéna constitue l'épicentre de la crise, avec 42 847 personnes déclarées sinistrées, soit au total 4000 ménages sévèrement submergés, a-t-elle précisé. «D'après les premières évaluations faites par le gouvernement, l'on comptabilise à ce jour plus de 4000 ménages touchés. Le chef-lieu de district, Epéna, est totalement submergé par les eaux, et les inondations ont déjà touché 15 villages environnants. Certains quartiers d'Impfondo, chef-lieu du département, commencent à être touchés par la catastrophe », a souligné le ministre de la Com-



Jean Jacques Bouya présidant la réunion interministérielle

munication et des Médias, Thierry Lezin MOUNGALLA, à l'issue de la réunion. Mais, compte tenu de l'urgence, le gouvernement dit préparer une réponse humanitaire immédiate afin de secourir ces familles en détresse. La première riposte,

a expliqué le ministre de la Communication, consistera à reloger ces sinistrés dans un site sécurisé en vue de les épargner du danger. Pour ce faire, il va ouvrir dans les prochaines heures un pont aérien sur Impfondo, qui lui permettra d'acheminer

la première logistique, notamment des vivres et non-vivres, des tentes et abris, des médicaments, des bâches, etc. «Le gouvernement va, en urgence, trouver un site approprié pour reloger les familles sinistrées. Cette réponse d'urgence va em-

mener le gouvernement à utiliser tous les moyens logistiques à sa disposition pour transporter les stocks de marchandises. A cet effet, des avions seront affrétés dans les prochaines heures pour acheminer de l'aide humanitaire. D'autres marchandises seront dépêchées par le fleuve Congo », a renchéri Thierry MOUNGALLA. Pour éviter d'être à nouveau surpris par la situation, le gouvernement prépare aussi un important convoi humanitaire qui sera stocké sur place à Impfondo, lui permettant d'intervenir en temps réel, si jamais la catastrophe s'étendait à d'autres villages riverains. Une seconde réunion de crise interministérielle élargie aux partenaires techniques a été prévue pour le 20 octobre pour bien préparer l'intervention humanitaire.

Firmin Oyé

ATELIER 5
ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE

«MON PREMIER ÉCLAT»

Hammam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE

«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total	99 000 FCFA
Pause Bien-Être	59 000 FCFA
Beauté du Quotidien	55 000 FCFA
Reine d'un Jour	95 000 FCFA
Harmonie Couple	100 000 FCFA
Corps Sublimé	60 000 FCFA
Épilation Complète	45 000 FCFA
Abonnement Mensuel	49 000 FCFA/mois

Hammam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent
Journée complète – économie de 36 000 FCFA
Hammam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal
Demi-journée – économie de 21 000 FCFA
Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre
3 heures environ – économie de 20 000 FCFA
Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils
Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA
Hammam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes
Forfait existant Atelier 5
Hammam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)
Détox corps – économie de 20 000 FCFA
Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure
Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA
Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois
Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

- Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.
- Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.
- Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.
- L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.
- Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville
Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 • Email : 242atelier5@gmail.com
@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT
UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
(Cabinets de Conseil)

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR REALISER LES ETUDESTECHNIQUES ET ARCHITECTURALES (PHASE 1) AINSI QUE LE
CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DE MARCHES DE BASE (PHASE 2),
DANS LES DEPARTEMENTS DU POOL, DU NIARI ET DE POINTE-NOIRE.

Numéro de Référence : COG-2000001040-0417-CS-QCBS

La République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses agents, mandataires et employés sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du Projet PAJE.

Les services de conseil («les services») comprennent :

-En première phase de procéder aux études techniques et architecturales : (i) Consulter les parties bénéficiaires sur leurs besoins ; (ii) localiser les lieux d'implantation des magasins. (iii) concevoir et retenir la proposition architecturale la plus opportune, pertinente et significative tant du point de vue de la fonction que de la forme des ouvrages; (iv) développer des plans de disposition des palettes de stockage à l'intérieur des bâtiments; (v) écrire et analyser l'environnement socio-économique dans le rayon d'action de ces infrastructures; (vi) élaborer les documents techniques (Avant-Projet Sommaire et Avant-Projet Détaillé) indispensables à l'élaboration du dossier d'appel d'offres (plan type détaillé de chaque entrepôt et magasin , plan de situation de chaque site, plan de masse de chaque site, descriptif de chaque ouvrage, ses spécifications techniques et son mode de fonctionnement, les métrés et devis quantitatifs des travaux de chaque ouvrage, l'estimation des coûts des travaux sur chaque site, le montage institutionnel et financier pour l'entretien régulier des ouvrages, les prix unitaires réalistes tenant compte de la provenance des matériaux rendus chantier, de l'importance des travaux à réaliser et des normes standards en la matière, (vi) le devis confidentiel; (vii) les questions environnementales et sociales à insérer dans le cahier des prescriptions techniques.

-En seconde phase le contrôle et la surveillance des travaux, il s'agit entre autres de : (i) suivre au quotidien l'ensemble de l'exécution des travaux, y compris la préparation des mortiers, bétons et briques ; (ii) rédiger les rapports de démarrage et de fin, ainsi que des rapports mensuels d'avancement des travaux; (iii) organiser et diriger les réunions de chantiers, avec rédaction et diffusion des comptes rendus ; (iv) informer systématiquement le Client de tout évènement imprévu pouvant intervenir en cours d'exécution des travaux, avec indication des conséquences notables ; (v) vérifier et contrôler la conformité de l'exécution des travaux et des fournitures aux prescriptions des pièces contractuelles, en matière de qualité, de délai et de coût; (vi) contrôler et maîtriser les délais; (vii) choisir les options techniques ; (viii) assurer la liaison régulière avec les organismes de contrôle éventuels de l'Etat; (ix) établir et transmettre au Client pour signature, les projets d'ordres de service, les attachements, puis assurer la notification de ceux-ci à l'entreprise ; (x) assurer la coordination entre les différents intervenants ainsi que celle de l'exécution de l'ensemble des travaux; (xi) veiller à l'application effective des mesures environnementales et sociales prescrites, et assurer le reporting.

Le présent appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marchés du PAJE publié dans la Semaine Africaine n° 4291 du vendredi 18/07/2025 à la page 12 et les dépêches de Brazzaville n°5049 du lundi 14 Juillet 2025.

Le Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat («le client») invite à présent les cabinets conseil ou bureaux d'études admissibles (les «consultants») à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenues de donner des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services.

Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles. En soumettant le présent document, vous certifiez avoir lu et compris la Politique de confidentialité, et acceptez d'être liés par celle-ci .

La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les cabinets/bureaux qui lui sont affiliés a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou

iii) à l'exécution de ce dernier. Les cabinets/bureaux sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgation de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Les règles ci-après relatives aux conflits d'intérêts devront s'appliquer au recrutement, au sein de l'équipe proposée par le consultant, d'agents de la fonction publique ou de membres du personnel du client :

Les Cabinets de conseil seront sélectionnés selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les critères de présélection sont les suivants :

Les critères de présélection sont les suivants :

N°	CRITERES/SOUS CRITERES DE SELECTION	POINTS
1.	Expérience générale	25
1.1	Le cabinet sélectionné devra être un bureau d'études justifiant d'au moins dix (10) années d'expérience générale dans la conception, les études techniques, la maîtrise d'œuvre, le contrôle ou la surveillance de travaux de bâtiments et d'infrastructures. (Dix (10) années d'expériences : 20 points, Au-delà de dix (10) années : 2,5 points par année supplémentaires jusqu'à un maximum de 5 points)	25
2	Expériences spécifiques	75
2.1	Avoir réalisé, au cours des dix (10) dernières années précédant à la date limite de remise des propositions, au moins trois (3) missions pertinentes d'études architecturales et techniques comprenant des études APS/APD, plans, notes de calcul, spécifications techniques, métrés, devis quantitatifs et estimatifs et/ou préparation de dossiers d'appel d'offres. (Trois (3) missions pertinentes d'études architecturale : 20 points ; Au-delà de trois (3) missions pertinentes : 2,5 points par mission supplémentaire jusqu'à un maximum de 5 points)	25
2.2	Avoir réalisé, au cours de la même période, au moins deux (2) missions de contrôle et de surveillance de travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments ou d'infrastructures comparables (Deux (2) missions de contrôle et de surveillance des travaux : 15 points ; Au-delà de deux (2) missions de contrôles : 2,5 points par mission supplémentaire jusqu'à un maximum de 5 points)	20
2.3	Justifier, parmi les références ci-dessus, d'au moins deux (2) missions similaires portant sur des entrepôts, magasins de stockage, marchés, plateformes commerciales, bâtiments agricoles, centres logistiques ou autres ouvrages présentant une complexité technique comparable (Deux (2) missions similaires sur les entrepôts, magasins : 10 points ; Au-delà de deux (2) missions similaires : 2,5 points par mission supplémentaire jusqu'à un maximum de 5 points)	15
2.4	justifier d'au moins une (1) mission ayant intégré les réseaux et aménagements connexes : voiries et réseaux divers, assainissement et drainage, alimentation en eau, installations électriques, sanitaires et aménagements extérieurs. (une (1) mission sur les réseaux et aménagements connexes : 10 points, Au-delà d'une (1) mission : 2,5 points par mission supplémentaire jusqu'à un maximum de 5 points)	15
Total		100

NB : Les références devront être appuyées par des attestations de bonne exécution, certificats de services faits, procès-verbaux de réception ou pages pertinentes des contrats indiquant au minimum le client, l'objet, la période d'exécution, le rôle du cabinet et les prestations effectivement réalisées. Les références non suffisamment documentées pourront ne pas être prises en compte. La note minimale requise de 70 points/100. Des consultants peuvent s'associer entre eux comme co-entreprises ou sous-consultants afin d'être mieux qualifiés.

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : secretariatmaep@paje-cg, le 30 Octobre 2026 à 16h00, heure de Brazzaville au plus tard. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le 09 novembre 2026 à 16h00, heure locale.

Les manifestations d'intérêt écrites en langue française doivent être déposées physiquement ou envoyées par courrier électronique en format PDF copiable à l'adresse électronique ci-dessous, au plus tard, le 09 Novembre 2026 à 16h 00', heure de Brazzaville et porter clairement la mention : « AMI N°COG-2000001040-0417-CS-QCBS2026-RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES POUR REALISER LES ETUDES TECHNIQUES ET ARCHITECTURALES (PHASE 1) AINSI QUE LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DE MARCHES DE BASE (PHASE 2), DANS LES DEPARTEMENTS DU POOL, DU NIARI ET DE POINTE-NOIRE ».

Adresse du Projet PAJE:

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur National du Projet PAJE
Unité de Gestion du Projet PAJE
Rue de la libération de Paris Enceinte de la Radio rural Quartier Blanche GOMEZ.
Tél : +242 06 737 00 01
Courriel : secretariatmaep@paje-cg.

Fait à Brazzaville,
Le Coordonnateur National,

Gatien Ulrich MASSENGO

Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>
Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>

AFRIQUE CENTRALE

Le trafic de médicaments devient un enjeu de sécurité

Plus de 250 tonnes de produits médicaux ont été saisies dans les pays de la Communauté économique et monétaire d’Afrique centrale (Cémac) entre 2020 et 2025. Derrière les faux médicaments, les produits détournés et les stocks volés se dessine un trafic qui touche à la fois la santé publique, l’économie informelle, la sécurité et l’émergence d’une industrie pharmaceutique régionale.

En Afrique centrale, le trafic de médicaments n’est plus seulement une question sanitaire. Il touche désormais à plusieurs dimensions de la souveraineté des États : protection des populations, contrôle des frontières, sécurité économique et capacité à produire localement des médicaments de qualité. Un nouveau rapport de l’Office des Nations unies contre la drogue et le crime (Onudc), réalisé avec l’Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Commission de la Cémac, documente l’ampleur du phénomène. Plus de 250 tonnes de produits médicaux auraient été saisies dans les six pays de la Cémac entre 2020 et 2025. Les saisies recensées sont passées d’environ 5 tonnes en 2020 à 116 tonnes en 2024. Ces chiffres ne mesurent évidemment que les produits interceptés. Ils donnent néanmoins une indication de l’évolution du phénomène.

Le Cameroun, principal point de vigilance

Le Cameroun apparaît au cœur de cette problématique. L’Onudc rappelle notamment le démantèlement d’un laboratoire clandestin à Mbouda à l’Ouest du pays, où des produits périmés étaient recondi-

tionnés et où des préparations frauduleuses étaient fabriquées pour le marché local. Selon François Patuel, responsable de l’unité recherche et sensibilisation du bureau régional de l’Onudc, certains de ces produits ont également été retrouvés dans des circuits destinés à l’exportation via le port de Douala. Cette dimension est stratégique. Le Cameroun constitue à la fois un important marché régional et une plateforme de circulation des marchandises vers plusieurs pays d’Afrique centrale. Les réseaux criminels peuvent donc exploiter les mêmes corridors commerciaux que les opérateurs légaux. Le trafic ne se limite d’ailleurs pas aux faux médicaments. L’Onudc distingue également les produits importés sans respecter les procédures réglementaires et les médicaments authentiques détournés ou volés dans les stocks des structures de santé avant d’être revendus sur les marchés informels.

Une économie criminelle aux effets multiples

Les produits concernés vont des antibiotiques aux vaccins, en passant par certains médicaments contre le cancer et des opioïdes

pharmaceutiques comme le tramadol. Le problème est double. Pour les populations, l’utilisation de médicaments falsifiés ou de qualité insuffisante peut avoir des conséquences sanitaires graves. Pour les producteurs et distributeurs respectant les normes, la concurrence de produits frauduleux vendus à moindre coût peut fragiliser les marchés formels. Le Cameroun fournit ici un ordre de grandeur significatif. Selon les estimations sanitaires citées par l’Onudc, la valeur des produits falsifiés saisis entre 2020 et 2024 atteindrait 17 millions d’euros. Il s’agit toutefois de produits interceptés et non d’une estimation de la totalité du marché clandestin. L’enjeu dépasse donc la répression. Un marché pharmaceutique régional ne peut se développer durablement si les circuits informels concurrencent les producteurs et distributeurs soumis aux contrôles sanitaires.

Quand le trafic rejoint la sécurité

Le dossier prend une dimension supplémentaire lorsque les réseaux de trafic croisent les zones d’insécurité. L’Onudc rapporte notamment que certains groupes armés

actifs en République centrafricaine, comme les 3R ou l’UPC, sont impliqués dans le pillage de structures sanitaires et la revente de produits médicaux sur les marchés informels. Ces activités peuvent, selon l’organisation, contribuer au financement de leurs opérations. Dans le bassin du lac Tchad, l’Onudc cite également des travaux selon lesquels 17 % d’anciens combattants de Boko Haram interrogés déclaraient avoir consommé régulièrement des produits psychotropes, notamment du tramadol, lorsqu’ils appartenaient au groupe. Ces éléments ne signifient pas que l’ensemble du trafic pharmaceutique soit contrôlé par des groupes armés. Ils montrent cependant que les circuits criminels peuvent se croiser avec les économies de guerre et les réseaux de contrebande régionaux.

La bataille de la souveraineté pharmaceutique

Pour la Cémac, la réponse ne peut donc pas se limiter aux saisies douanières. Elle suppose une coopération accrue entre services de santé, douanes, forces de sécurité, autorités judiciaires et agences de réglementation. Le développement

d’une production pharmaceutique régionale constitue également un enjeu de moyen terme. Réduire certaines dépendances extérieures, renforcer les capacités de contrôle et offrir des médicaments accessibles dans les circuits officiels peuvent contribuer à réduire l’espace économique disponible pour les trafiquants. Pour le Cameroun, qui cherche à renforcer son rôle économique et logistique en Afrique centrale, l’enjeu est particulièrement important. Le médicament est devenu une marchandise stratégique. Celui qui contrôle sa production, sa circulation et sa qualité ne protège pas seulement la santé publique : il renforce aussi sa souveraineté économique et sa sécurité.

En Afrique centrale, la lutte contre les faux médicaments apparaît ainsi comme un révélateur plus large des fragilités de l’intégration régionale. Les mêmes frontières, corridors et marchés qui facilitent les échanges licites peuvent également être exploités par les réseaux criminels. La réponse devra donc être régionale. Car face à des trafiquants qui pensent déjà en réseaux transfrontaliers, les États ne peuvent plus agir uniquement chacun de leur côté.

Noël Ndong

PROJET D’APPUI À LA CONNECTIVITÉ RÉGIONALE DU RÉSEAU ROUTIER CONGOLAIS (PACOR)
CELLULE D’EXÉCUTION DU PROJET (CEP)

COMMUNIQUÉ

Objet : Information du public sur la disponibilité du Plan de gestion de la biodiversité (PGB) relatif aux aires protégées de Nouabalé-Ndoki et d’Odzala-Kokoua, dans le cadre de l’aménagement de la route Ouessou–Pokola, dans le département de la Sangha.

Dans le cadre de la préparation du Projet d’appui à la connectivité régionale du réseau routier congolais (PACOR), pour lequel le Gouvernement de la République du Congo sollicite un financement auprès de la Banque africaine de développement (BAD), il a été procédé à l’élaboration des instruments de sauvegarde environnementale et sociale destinés à prévenir, réduire et maîtriser les risques et impacts environnementaux et sociaux liés à la réalisation des infrastructures routières envisagées.

À cet effet, un Plan de gestion de la biodiversité (PGB) a été élaboré en rapport avec les enjeux de conservation des aires protégées de Nouabalé-Ndoki et d’Odzala-Kokoua, dans le cadre des travaux envisagés sur la route Ouessou–Pokola, dans le département de la Sangha.

Cet instrument vise à assurer la prise en compte des enjeux de conservation de la biodiversité dans la mise en œuvre du projet, en prévoyant des mesures adaptées de prévention, d’atténuation et de suivi des impacts potentiels des travaux routiers sur les habitats naturels, la faune, la flore et les écosystèmes sensibles.

Le rapport du PGB, approuvé par la Banque africaine de développement, présente notamment :

- L’identification des principaux enjeux de biodiversité et des milieux naturels sensibles susceptibles d’être affectés directement ou indirectement par les activités du projet ;

- L’analyse des risques et impacts potentiels des travaux routiers sur les habitats naturels, la faune sauvage, la flore et les équilibres écologiques ;
- Les mesures de prévention et d’atténuation des impacts, notamment celles relatives à la protection des habitats naturels, à la limitation des perturbations de la faune et à la prévention des activités susceptibles de favoriser le braconnage et la dégradation des écosystèmes ;
- Les dispositions de surveillance écologique et de suivi de la biodiversité, destinées à apprécier l’efficacité des mesures de protection et à permettre, le cas échéant, leur adaptation ;
- Les modalités de coordination avec les administrations compétentes, les structures de gestion des aires protégées et les communautés locales, ainsi que les responsabilités et moyens nécessaires à la mise en œuvre du plan.

Dans un souci de transparence et conformément aux exigences de sauvegarde environnementale et sociale de la BAD, la Cellule d’exécution du projet (CEP) porte à la connaissance du public que le rapport du P3P est disponible sur le site officiel de la Banque africaine de développement : www.afdb.org

Fait à Brazzaville, le 15 Octobre 2026
Le Coordonnateur de la cellule,

Signé

BATOUNGUIDIO.

NOUVEL ARRIVAGE DES LIVRES EN VENTE
À LA LIBRAIRIE «LES MANGUIERS»

UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA
LITTÉRATURE
CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL
POUR VOS MANIFESTATIONS

✓ Présentation des ouvrages

✓ Conférences-débats

✓ Dédicaces

✓ Émissions Télévisées

✓ Ateliers de lecture et d'écriture

HORAIRES
D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi 9H-17H

Samedi 9H-13H

ENERGIES RENOUVELABLES

Le Dr Maurice Itous Ibara présente la nouvelle carte géologique à Magnons

La présentation de la nouvelle carte géologique pétrolière, minière et gazière renouvelable à Magnons, qui va faire de la République du Congo le leadership mondial des nouvelles énergies renouvelables et nouvelles forêts, a eu lieu la semaine dernière à l'Académie des sciences et des arts du Congo (Asac), par le Dr Maurice Itous Ibara, chercheur congolais en physique chimie et biologie dans les nouvelles filières solaires liées au magnétisme vital.

Le projet mondial de pétrole à Magnons est un projet multidimensionnel qui comprend les cultures de nouveaux gisements de pétrole non polluant, d'hydrocarbures, de gaz, de mines (polluantes et non polluantes) et aussi des nouvelles forêts. Il s'étale sur 64 pays de la planète terre pour 100 000 emplois au-moins pour chaque pays. Pour le présentateur de ce projet, le Dr Maurice Itous Ibara, le Congo est le nouvel eldorado ou nouveau pays le plus riche de la planète terre par le fait que toutes les grandes réserves des nouvelles ressources naturelles du monde au troisième millénaire y sont hébergées.

Ces nouveaux gisements qui remplissent la terre congolaise pour être pourvoyés dans le reste de la planète sont cultivés par le Dr Maurice Itous Ibara. Chacun des nouveaux gisements non polluants à une durée d'exploitation de cinq à dix siècles et idem pour les gisements polluants qui ont une durée d'exploitation de 273 ans (2,5 siècles). Partant du premier jour de la mise en terre du Magnons (énergie solaire liquéfiée), il y a deux étapes. La première étape: le pétrole semi-naturel dont la vitesse de 500.000 km/s réduit les centaines de millions d'années en deux



Le Dr Maurice Itous Ibara répondant aux questions de la presse lors de la présentation de la nouvelle carte géologique/Adiac

cents jours (8 à 9 mois). La deuxième étape: la naturalisation. Elle consiste à rendre le pétrole sous la forme naturelle. Elle dure trois cents jours. Quelques gisements du pétrole à Magnons en République du Congo sont présents dans la zone économique spéciale (ZES) de Ouesso ; la ZES d'Oyo-Ollombo ; la ZES de Brazzaville ; la ZES

de Pointe-Noire. A noter que les gisements de gaz à Magnons sont innombrables autour de toutes les grandes et petites réserves de pétroles (polluants et non polluants), idem pour des grandes et petites réserves des forêts à Magnons qui poussent dans tous les départements du Congo.

Cultiver 921 000 000 gisements de pétroles à Magnons pour remplacer les soleils morts

Le Dr Maurice Itous Ibara a fait savoir que l'univers est composé de 1 084 337 349 soleils. Chaque 25 000 ans, ces soleils meurent. Il y a 921 000 000 de soleils morts, ce qui constitue 85% du réchauffement climatique. Il en reste 163.337.349 soleils qui représentent 15% du règlement climatique y compris les trois grands bassins tropicaux de la planète terre et leurs tourbières. C'est donc la mort de 921 000 000 de soleils y compris leurs nombres, qui constituent le réchauffement climatique de la planète; raison de cultiver 921 000 000 de gisements de pétroles à Magnons pour remplacer les soleils morts et régler le climat d'ici à 2094 et aussi trouver la solution aux défis de la science. Pour le Dr Maurice Itous Ibara, cette nouvelle carte marque une nouvelle ère; l'ère des nouvelles énergies renouvelables sous le vocable de pétrole à Magnons pour toute la planète terre. «Je plante le pétrole à Magnons au Congo et le pétrole va former des gisements dans toute la planète terre dans 65 pays du monde, dont les États-Unis, la France, le Vene-

zuela, l'Arabie Saoudite, le Congo lui-même où à Impfondo où nous avons des gisements d'hydrocarbures de 2 500 000 barils par jour qui vont paraître d'ici fin 2027, comme aussi à Brazzaville dans le centre ville, tout comme à Pointe-Noire», a-t-il déclaré. Avant d'ajouter que ce pétrole va produire plus de cent mille emplois par pays. De 2027 à 2029, il aura fini sa course dans le cadre de la maturation. Il restera le temps d'exploitation, parce qu'un gisement est exploité au moins en dix siècles. Cela veut dire que le pétrole renouvelable c'est une nouvelle marque pour la planète terre. «Parce que les hydrocarbures que nous avons sont non renouvelables. Or, cette fois-ci nous avons le pétrole renouvelable. Pourquoi le pétrole à Magnons ? Parce que nous traversons une nouvelle civilisation universelle énergétique millénaire, l'ère des nouvelles énergies renouvelables. Le défi de la science est de créer ces nouvelles énergies renouvelables ou pétrole à Magnons afin de régler le réchauffement climatique», a signifié le Dr Maurice Itous Ibara.

Bruno Zéphirin Okokana



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/MEPSP/2026/UGP PRACAC
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGÉ DE L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DE GESTION DES ACTIFS DES PORTS
ET DES VOIES NAVIGABLES EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

1. Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC). L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Elaboration de la stratégie de gestion des actifs des ports et des voies navigables en République du Congo ».

2. L'objectif principal de la mission du consultant est d'appuyer la République du Congo dans la mise en place d'un système efficace et durable de gestion des actifs du transport fluvial, couvrant les infrastructures portuaires, les équipements de navigation, les voies navigables et les moyens flottants, en vue d'assurer leur entretien, leur pérennisation et leur renouvellement pro-

grammé dans le cadre du PRACAC.

3. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour but de solliciter des cabinets de consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4. L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...) ; (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les dossiers de manifestation d'intérêt à soumettre ne doivent pas inclure des curriculums vitae, des documents légaux (statuts juridiques, et tous autres documents juridiques), des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de la mission, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

6. Il est à noter que les attestations de bonne exécution ou des certificats correspondants signés par les maîtres d'ouvrages faisant mention de la description de missions similaires et des coûts feront foi.

7. L'attention des firmes intéressées est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.15, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2025, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts.

8. Le cabinet/firme sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC), tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI)

de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2025.

9. Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

10. Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un cabinet de consultants chargé de l'élaboration de la stratégie de gestion des actifs des ports et des voies navigables en République du Congo » doivent être soumises en français au plus tard le 06 novembre 2026 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

A l'attention du Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (+242) 05 206 29 15 / 06 931 00 10
E-mail : praccacongo@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 19 octobre 2026

Le Coordonnateur du PRACAC,
Benoît NGAYOU

ARTS MARTIAUX

Olivier Biyoudi Loukombo valide son 2^e dan international de Kobudo Koburyu

Olivier Biyoudi Loukombo, figure majeure des sports de combat au Congo, vient d'intégrer la grande famille du Kobukai après avoir réussi avec succès l'examen du 2^e dan de Kobudo Koburyu de l'école Takashi Kinjo.

Président de la Fédération congolaise de Tonfa et professeur principal de cette discipline, il s'appuie sur près de trente ans de pratique du karaté Kyokushin et des armes traditionnelles comme le Bo et le Tonfa pour former de nombreux élèves.

Le parcours de Me Olivier Biyoudi Loukombo force l'admiration par sa simplicité et sa détermination. Dans son dojo aménagé en extérieur sur le sable, il transmet sa passion avec des moyens limités mais une exigence constante. Sa démarche de perfectionnement, marquée par des échanges réguliers autour des Kata et des Bunkai avec son enseignant, illustre un engage-



Me Olivier Biyoudi LoukomboDR

ment remarquable et une quête d'excellence couronnée par ce nouveau grade international.

Olivier Biyoudi Loukombo est un expert martial congolais cumulant près de trois décennies d'expérience. En plus de ses fonctions de président de la Fédération de Tonfa, il est doué en karaté Kyokushin, un style réputé pour sa rigueur physique et mentale, tout en développant la pratique du Kobudo à travers le maniement du Bo et du Tonfa à Brazzaville. Récemment reçu au 2^e dan de Kobudo Koburyu au sein de l'école internationale Takashi Kinjo, il se distingue par un encadrement axé sur la discipline et la régularité.

Rude Ngoma

CAN U-20

Le Congo se rapproche de la qualification

Les Diables rouges des moins de 20 ans affronteront, ce 21 octobre, au stade de Olembé au Cameroun, les Fauves du Bas Oubangui de la République centrafricaine en match comptant pour les demi-finales du tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale.

Le vainqueur de cette rencontre sera à la fois qualifié pour la finale de ce tournoi et à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie prévue en 2027 au Ghana.

Le Congo doit sa qualification pour les demi-finales grâce au deuxième match nul consécutif d'un but partout concédé le 18 octobre face à la République démocratique du Congo, tenante du titre après celui de sa première sortie face au Gabon, le 15 octobre.

Comme face aux Gabonais, les Diablotins ont fait preuve d'une bonne réaction dans ce derby du fleuve. Menés au score après le but de Paul Massey Kabuidi à la 23^e minute, les hommes de Fabrizio Eraldo Cesana ont puisé au fond de leur réserve pour revenir dans la partie.

Coaching payant puisque c'est Emmanuel Bouesso, sorti du banc dès la reprise, qui a permis aux Diables rouges d'inscrire le but libérateur permettant ainsi au Congo d'occuper la première place du groupe B avec deux points. Le Gabon vainqueur du tirage au sort le 19 octobre contre la RDC affrontera le Cameroun. Le Gabon et la RDC avaient le même nombre de points et de buts marqués.

La RCA a évité ce scénario en concédant une défaite de 0-2 face au Cameroun suffisant pour éliminer le Tchad qui avait été battu 0-3 par les mêmes Camerounais. La rencontre entre le Tchad et la RCA n'avait quant à elle connu ni vainqueur ni vaincu (1-1).

C'est donc avec un seul point que la RCA va affronter le Congo. C'était déjà l'affiche des demi-finales, il y a deux ans à Brazzaville. Et le Congo l'avait emporté 1-0 avant de voir sa qualification pour la CAN lui être retirée à cause de la suspension de la fédération par la Fifa. Ce mercredi les Diables rouges ont l'occasion de réécrire l'histoire dans le bon sens du terme.

James Golden Eloué

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UNICONGO : Assemblée générale ordinaire et soirée de gala le 23 octobre 2026 à Brazzaville

L'Union Patronale et Interprofessionnelle du Congo (UNICONGO) tiendra son Assemblée générale ordinaire le vendredi 23 octobre 2026, à partir de 10 h 30, au Hilton Brazzaville Hôtel – Tours Jumelles de Mpila.

Ce rendez-vous majeur de la vie de l'organisation réunira les adhérents autour d'un temps fort de concertation, de partage et de réflexion sur les enjeux et les perspectives du secteur privé congolais.

Au programme de cette Assemblée générale figurent la présentation du bilan des activités, les travaux statutaires, ainsi que les grandes orientations et priorités de l'organisation pour les mois à venir. Cette rencontre sera également l'occasion de réaffirmer l'engagement d'UNICONGO en faveur de la défense des intérêts des entreprises et de l'amélioration de l'environnement des affaires.

La journée se prolongera par une soirée de gala, à partir de 19 h 00, au Radisson Blu M'Bamou Palace Hotel, à Brazzaville. Placée sous le signe de la convivialité et du partage, cette soirée réunira les adhérents, les partenaires institutionnels et les acteurs du monde économique. Elle offrira un cadre privilégié pour renforcer les liens, favoriser les échanges et développer de nouvelles synergies.

À travers ces deux temps forts, UNICONGO entend célébrer la vitalité de son réseau, consolider la cohésion de ses membres et réaffirmer son rôle de partenaire du développement économique du Congo.

Nous invitons l'ensemble des adhérents à se mobiliser et à participer pleinement à ces deux rendez-vous, qui constituent autant d'occasions de renforcer notre cohésion, de faire entendre la voix du secteur privé et de poursuivre, ensemble, notre engagement en faveur du développement économique du Congo.

UNICONGO – ECOUTER • PARTAGER • AGIR
www.unicongo.cg

DOMAINE 10 HECTARES

À VENDRE

ACCÈS :
par Odziba/100 km
ou par Massa

Superficie :
100 000 m²

Un domaine intéressant
avec la rivière !

Offre à ne pas rater !

De grands Eucalyptus forment une ligne
naturelle allant du container jusqu'à la rivière.

Prix: ~~35 000 000~~ FCFA

Negociable

Contacts du propriétaire :

06 668 90 11
Tél / WhatsApp 04 475 88 41

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Angueki Prisca Nadine.
Je souhaite désormais être appelée Ekiri Angueki Prisca Nadine.

Toute personne ayant un intérêt légitime à s'opposer à ce changement de nom est invitée à faire connaître son opposition dans un délai de trois (3) mois à compter de la présente publication.

Passé ce délai, aucune opposition ne pourra être prise en considération.

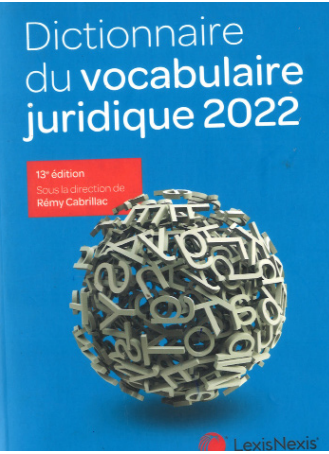


**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

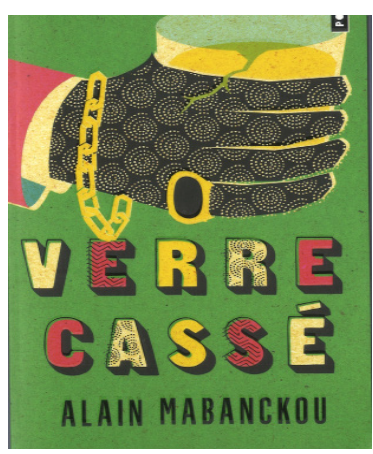
NOUVEL ARRIVAGE DES LIVRES EN VENTE À LA LIBRAIRIE «LES MANGUIERS»

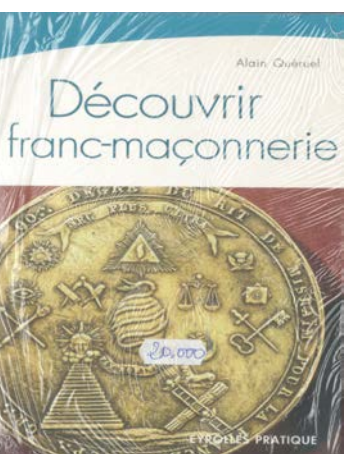


AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

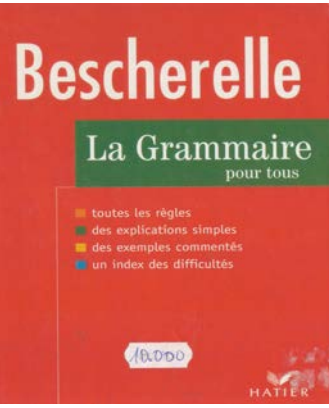




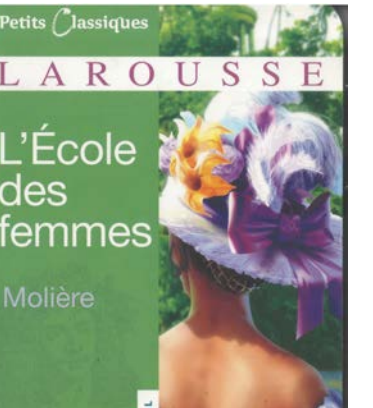




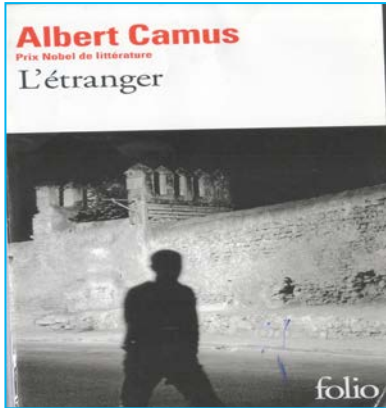




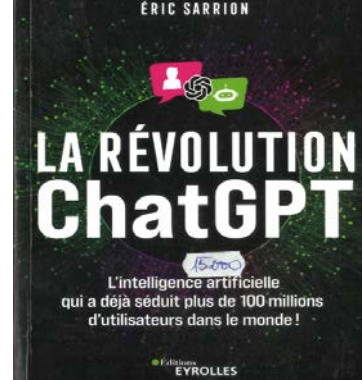


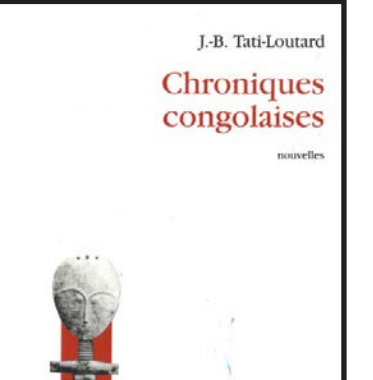


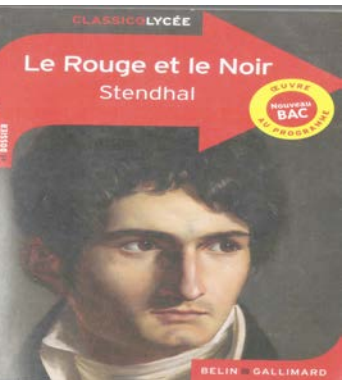


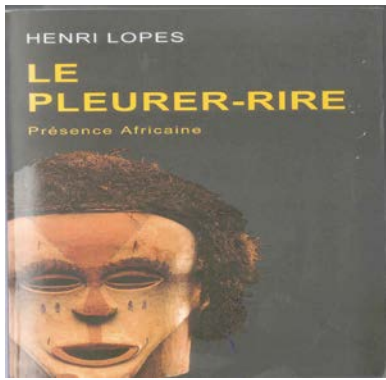




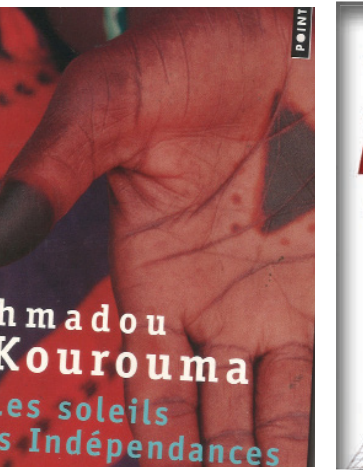






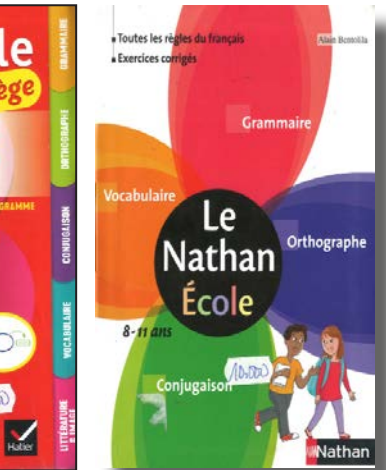












UN ESPACE DE VENTE UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA LITTÉRATURE CLASSIQUE

AFRICAIN, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS

- ✓ Présentation des ouvrages
- ✓ Conférences-débats
- ✓ Dédicaces
- ✓ Émissions Télévisées
- ✓ Ateliers de lecture et d'écriture

**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**



**HORAIRES
D'OUVERTURE**

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**

RUSSIE-CONGO

Vers un partenariat gagnant-gagnant

Les grands axes de la coopération entre la Russie et le Congo ont été, le 15 octobre, au centre d'une table ronde organisée par Les Dépêches de Brazzaville et ADIAC TV. Les exposés ont porté sur le renforcement de ce partenariat dans le domaine de l'éducation, la culture et les nouvelles technologies.

La rencontre est intervenue à quelques jours du troisième Forum économique et humanitaire entre la Russie et l'Afrique qui réunira plusieurs responsables publics et experts des deux parties. La coopération avec le Congo s'étend dans plusieurs secteurs, a évoqué la directrice de la Maison russe, Maria Fakhrutdinova, au cours de cette table ronde. Elle a détaillé les programmes portés par son pays au niveau de l'enseignement supérieur avec l'octroi de plus de 250 bourses offertes chaque année aux étudiants congolais. En outre, plusieurs journalistes congolais ont bénéficié cette année de séjour en Russie dans le cadre de formations spécialisées et plus de douze chefs cuisiniers s'apprêteraient à rejoindre la capitale russe pour un championnat mondial de restauration. « Il y a encore d'autres programmes de bourses que les jeunes congolais vont bénéficier d'ici peu », a-t-elle annoncé.

Dans la perspective d'un partenariat durable avec la Russie, l'enseignant-chercheur Antonin Bossoto a insisté sur la nécessité d'ancrer les sciences et les nouvelles technologies au cœur des politiques publiques afin d'accélérer le développement. Pour



Les intervenants de la table ronde/Adiac

lui, en tant que spécialiste des nouvelles technologies de l'information, le renforcement de la coopération russo-congolaise dans ces secteurs revêt un caractère stratégique, les avancées scientifiques et technologiques étant des leviers incontournables de progrès. Il a déploré, à cet effet, la rareté des établissements de formation spécialisés en ingénierie technologique, cause du retard national en matière de développement. « La Russie constitue un partenaire stratégique face à toutes ces ambi-

tions à la fois aussi technologiques que du point de vue de la formation afin que ce transfert de technologie et de compétences puisse permettre à notre pays de rattraper un certain retard », a soutenu le Dr Antonin Bossoto.

Le conseiller aux arts et aux lettres au ministère de la Culture et des Arts, Émeraude Kouka, a décrit, de son côté, une coopération culturelle particulièrement active entre le Congo et la Russie, illustrée par des semaines culturelles qui favorisent

les échanges et les visites croisées d'artistes des deux pays. Un partenariat qui s'étend jusqu'aux acteurs de la société civile. « Un pays comme la Russie est un pays dont on peut tirer profit du point de vue culturel », a-t-il déclaré, saluant la solidité des liens entre la Maison russe et le ministère de la Culture, partenaire privilégié de cette coopération.

La notion d'égalité souveraine a aussi été au cœur des échanges. Les intervenants l'ont présenté comme un principe cardinal pour une coopéra-

tion respectueuse de la souveraineté de chaque État et propice à des partenariats équilibrés et durables. Formé en Russie, le conseiller à la jeunesse et à l'éducation civique, Florian Koulimaya, a salué, pour sa part, les thèmes retenus et les orientations stratégiques du troisième sommet Russie-Afrique, tout en plaidant pour des accords fondés sur le principe gagnant-gagnant, où chaque partie trouve son profit dans le respect de ses intérêts.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

SNPC

Un an après sa reconduction, Maixent Raoul Ominga poursuit les réformes

Un an après le renouvellement de son mandat à la tête de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), Maixent Raoul Ominga entend poursuivre la modernisation de l'entreprise publique, à travers des réformes structurelles, le renforcement de ses capacités opérationnelles et la réalisation de projets à caractère social.

Reconduit au poste de directeur général de la SNPC à l'issue du Conseil des ministres tenu à Oyo, le 16 octobre 2025, Maixent Raoul Ominga a entamé son troisième mandat dans un contexte marqué par l'adoption de nouveaux statuts de la société, consacrés par le décret présidentiel n° 2025-425 du 16 octobre 2025.

À la suite de cette reconduction, le dirigeant avait exprimé sa reconnaissance au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour la confiance renouvelée, tout en réaffirmant sa détermination à poursuivre les efforts de modernisation de l'entreprise nationale. Cette démarche s'inscrit dans les orientations du projet de société du chef de l'État, intitulé « Accélérons la marche vers le développement ». Depuis lors, plusieurs initiatives ont été engagées en vue de renforcer l'organisation interne de la société pétrolière, d'améliorer les conditions de travail du personnel et d'accroître son efficacité opérationnelle. Ces actions participent à la consolidation des capacités de la SNPC, dont le rôle demeure essentiel dans la valorisation des ressources en hydrocarbures du

pays.

Parmi les projets illustrant cette dynamique figure la construction d'un nouveau siège à Pointe-Noire. Doté d'infrastructures modernes, cet édifice traduit la volonté de l'entreprise de renforcer ses capacités institutionnelles et de consolider son positionnement dans le secteur pétrolier national et africain.

Des investissements sociaux au profit des populations

Au-delà de ses missions économiques et industrielles, la SNPC poursuit ses interventions dans le domaine de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Celles-ci concernent notamment la construction d'établissements scolaires, l'amélioration de l'accès à l'eau potable ainsi que le renforcement des conditions de prise en charge sanitaire des populations. La contribution de la société à l'accessibilité des médicaments essentiels s'inscrit également dans cette démarche, qui vise à accompagner les efforts de développement social et à améliorer les conditions de vie des Congolais.

La mise en service du complexe



Maixent Raoul Ominga, directeur général de la SNPC/DR

scolaire Angola Libre, situé à Makélékélé, dans le premier arrondissement de Brazzaville, constitue l'une des illustrations de cet engagement. Financée par la SNPC, l'infrastructure a été inaugurée le 9 octobre par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, au cours d'une cérémonie ayant réuni des membres du gouvernement, des responsables d'institutions, des autorités municipales, des élèves

et des habitants du quartier. Cette réalisation témoigne de la volonté de l'entreprise de contribuer au renforcement des infrastructures sociales, en complément de ses activités dans le secteur des hydrocarbures.

Des défis stratégiques à relever

Sur le plan industriel, la SNPC reste confrontée à des enjeux majeurs liés à l'optimisation de

l'exploitation des ressources pétrolières, au développement de la filière gazière et à l'ouverture progressive vers de nouvelles sources d'énergie. Ces orientations s'inscrivent dans les perspectives de diversification et de valorisation durable du potentiel énergétique national.

Au terme de cette première année de son troisième mandat, Maixent Raoul Ominga entend ainsi inscrire son action dans la continuité des réformes engagées, avec pour priorités la consolidation de la gouvernance, l'amélioration des performances de l'entreprise et la poursuite des investissements à caractère social.

Entreprise stratégique de l'État, la SNPC occupe une place centrale dans l'économie congolaise, en raison de son rôle dans le secteur des hydrocarbures. La poursuite de sa modernisation et le renforcement de ses capacités constituent, à cet égard, des enjeux importants pour la valorisation des ressources nationales et la contribution du secteur pétrolier au développement économique et social de la République du Congo.

Marie Alfred Ngoma